

## **Le Griot Dans La Société Traditionnelle Africaine : Patrimoine Et Survivance D'une Conscience D'être Et De La Culture**

**Dr Ouattara Issiaka**  
*Université Alassane OUATTARA*

---

**Résumé:** La parole du griot relève à la fois du dire bien et du dire vrai qui font de lui, respectivement, un artiste et un intellectuel, voire un savant des sociétés traditionnelles ouest-africaines. Les principes de vérité de cet homme de parole, ont force d'autorité et de loi. Cela lui confère le droit à la citoyenneté universelle, car, sa voix demeure la voie de l'affirmation des identités culturelles, de la découverte de la vérité historique. Le griot est, pour ainsi dire, le vecteur patrimonial des sociétés sans écriture.

**Mots clés:** Griot, citoyenneté mondiale, tradition, identités culturelles, vecteur patrimonial.

---

**Abstract:** The word to the griot is based on both what is well said and telling the truth. This makes him respectively an artist, an intellectual and a scholar of West African traditional societies. The griot's truth principles are authoritative and the law. This also grants him the rights to the universal citizenship. As a matter of fact, his voice paves the way for the affirmation of cultural identities and the discovery of historical truth. The griot is, so to speak the patrimonial vector of societies without writing.

**Keywords:** Griot, universal citizenship, tradition, cultural identity, patrimonial vector.

---

### **Introduction**

La résurgence de l'actualité du griot dans la société moderne n'est pas moins un effet de mode littéraire que le nécessaire repositionnement d'un acteur socioculturel dont le rayonnement n'a cessé de perdurer, laissant aujourd'hui encore aux intelligences les traces d'une mémoire vivante et vivace. Le concept de griot, dans la société traditionnelle africaine, renvoie à deux dimensions importantes qui, bien que différentes dans la forme, sont proches dans le fond ; il s'agit de l'histoire et de l'éducation. En effet, la (re)connaissance de l'existence, de l'organisation et de l'avenir de la société traditionnelle en Afrique, particulièrement dans l'aire manding, est l'œuvre du griot, considéré comme le dépositaire de la tradition du peuple qu'il représente. Dès lors, la mission d'historien du griot nous fait traverser trois temporalités qui partent du passé dont le présent est le témoignage vivant de l'inscription de l'homme dans le futur. La rencontre du passé lointain et proche, du présent immédiat et du futur éminent, réunis dans l'art de cet homme hors pair, laisse transparaître des formes d'organisation symbolique du monde où se reflètent et s'expriment des appartenances et des relations au sein d'une communauté et/ou entre différentes communautés.

C'est à cet égard que le rôle d'éducateur du griot est déterminant, en ce sens que sa parole historique, irrémédiablement, véhicule des valeurs politique, socio-culturelle et économique de tout un peuple. La (re)découverte des pensées, faits et gestes du peuple par lui-même ou par d'autres peuples s'inscrit dans cette nécessaire (re)connaissance des peuples de par le monde dans ce qu'ils ont de communs et de différents, culturellement.

Partant, les enjeux multiples qui sous-tendent le jeu d'action spatio-temporel du griot font de ce "passeur" de cultures, un homme pétri de savoir, de savoir authentique sur la formation et la transformation de sa société dans laquelle il prend son ancrage. Mais au-delà, c'est en réalité par le travail de (re)construction historique et culturelle que le discours de cet aède se montre le plus révélateur. Une telle vision singulière de griot génère bien évidemment des questions multiples et pertinentes à savoir : quelle est la place du griot dans la société traditionnelle africaine ? Comment son savoir historique et son savoir-dire l'histoire participe-t-ils à la connaissance et à la (re)construction des identités africaines ? Quelle est le rôle de cet acteur déterminant dans la culture de la citoyenneté universelle ?

Dans une analyse diachronique et sociocritique de la parole du griot, la présente contribution cherche à démontrer, d'abord, que le griot est la voix et la voie de l'histoire africaine, et c'est à juste titre qu'il incarne la survivance des identités culturelles dont la partition dans la construction de la citoyenneté universelle est une réalité intrinsèque.

## I. LE GRIOT : VOIX ET VOIE DE L'HISTOIRE AFRICAINE

Le griot est un personnage pluriel. Il est comparé à l'aiguille et au fil qui, associés, doivent agir de concert pour garantir au tissu social sa résistance et sa cohésion. Pour les Anciens, l'exercice de la parole mobilise trois organes indispensables à l'entretien des relations sociales : le pied, la main et la bouche. Pour maintenir le contact avec autrui, c'est le pied (*sé*) qui permet de faire des pas vers lui : marcher pour rejoindre. En d'autres termes, « se rendre mutuellement visite ». La main (*tèguè*), sert à donner, à recevoir, à « se faire mutuellement des dons ». Quant à la bouche, "*da*" (porte), aide à extérioriser ses pensées intimes, à se parler, à se comprendre, à communiquer et dialoguer. Ici, l'oreille qui est l'instrument de réception, n'est pas nommément citée. Certainement parce qu'elle est la contrepartie de la bouche qui la représente. Dès que l'un ou la totalité de ces trois organes cessent de fonctionner, c'est-à-dire relier des personnes, il y a nécessairement rupture partielle ou totale du lien social.

Le personnage pluriel du griot assure ce lien à travers des médiations multiformes entre tous les acteurs de la communauté. Ce qui fait, généralement, de lui un personnage public et un intellectuel parmi les intellectuels de la cité. De ce fait, il en sait davantage sur le fonctionnement social de la cité et arrive à en résoudre les problèmes.

Les griots sont des artisans hors pairs, puisqu'ils exercent une activité plus intelligible que sensible. En effet, la matière sur laquelle ils travaillent a une forte incidence sur le monde sensible à travers la puissance verbale exercée sur le peuple. La parole, d'essence divine, constitue la matière première confiée au griot, qui œuvre à la transformation de la société et au maintien du système qui en découle. La parole est vie. Et, les griots la font vivre et survivre. Pour eux, leur métier, le "*djéliya*" (*djéli=griot ; ya=activité ou exercice*), est une œuvre de création divine. Ils répètent à souhait, généralement dans leurs propos introductifs, une phrase<sup>1</sup>.

Les griots croient, alors, qu'ils continuent l'œuvre de création et de transformation sociale initiée par le créateur suprême. Artisan, un créé créateur, le griot est un transformateur. L'ordre des griots existe pour investir totalement la cité, afin de la contrôler, d'en corriger les dysfonctionnements et d'en améliorer les performances. Ce qui rend compte de la métaphorisation du rôle de ce personnage. Il est assimilé au "*djéli*" (sang) qui circule à travers l'organisme. Cela traduit toute la symbolique du nom attribué au griot, qui est à l'organisme social ce que le sang est à l'organisme biologique. Le griot symbolise, donc, la vitalité, le dynamisme social, la source de vie. En conséquence, on dit au Mandingue que « le griot est la liqueur du noble et du peuple<sup>2</sup> ». Il siège au cœur de la cité et au service des dirigeants qu'il sait mobiliser autour des actions et des activités socioculturelles, économiques et politiques.

Le forgeron est, lui aussi, présenté comme une figure indispensable à la gloire militaire du chef. S'il lui garantit sa puissance, le griot, quant à lui, est plutôt présenté comme celui qui soigne le nom du chef, c'est-à-dire son image sociale et politique. On l'apprend dans ce dicton<sup>3</sup> des griots. Cette formule montre la complémentarité de l'art du verbe et de la politique dans la construction de la société. Le forgeron représente la technologie métallurgique au service de l'armée et le griot les médias.

Le griot africain est membre de la caste des "*nyamakala*"<sup>4</sup>, comprenant aussi les cordonniers, les forgerons et les potiers, travailleurs infatigables du métal, du cuir, du bois et de l'argile. Mais, la signification du mot griot, fait de ce casté un parasite social, toujours dépendant de la générosité de son hôte, de son maître, de la

<sup>1</sup> - "*I yodjéliyaaaa, allahlè ka djéliyaya dan*" (or donc, le "*djéliya*" est d'émanation divine).

<sup>2</sup> - "*djéliyé djatiguiya dolo lé yé*" (le sang est la liqueur du djatigui).

<sup>3</sup> - "*noumou té e mōgō mi bolo, i tètōgōtiguia, djélitēmogō mi bolo i tèsaramaya*". (Celui qui n'a pas de forgeron n'aura pas de renommée ; celui qui n'a pas de griot ne saurait être célèbre et aimé du peuple).

<sup>4</sup> - "*Nyamakala*", ce nom collectif désigne un groupe socioprofessionnel dont les membres disposent de contre-pouvoir « Kala » de la force maléfique « gnama » en toute matière. Pour Bokar N'Diagne, cf Les Castes au Mali, Bamako, Editions populaires, 1976, p. 13, le terme dérive d'une part du Bambara, de "*nyama*"=fumé, ordure et "*kala*"= brin c'est-à-dire, « brin d'ordure ». D'autre part, il prête l'origine de ce mot au parler Toukoulour dans lequel « *nyama*=tu mangeras et *kala*=tout ». Autrement dit, le terme « *Nyamakala* » dériverait d'une langue "*maninka*" et signifierait « celui qui ne répugne à rien ». Cela n'est pas convaincant puisque bon nombre de « *Nyamakala* » sont garant des codes socioculturels. Ils sont investis de la défense de la moralité publique. Partant, ils rejettent les antivaleurs. En revanche, l'étymologie bambara paraît plus soutenable dans la mesure où le fumier et l'ordure sont des matériaux récupérables et transformables par l'artisan. Ce pouvoir de recyclage de la matière est un moyen de mise en demeure qui traduit non pas seulement le sens de brin par lequel l'artisan tiendrait la matière, mais elle évoque le génie créatif de l'homme dont la main reflète la puissance. Aussi le pouvoir de l'artisan sur la matière se présente-t-il comme un contre-pouvoir de la déconstruction naturelle. Cf : KOUYATE (Brahima), *L'Onomastique en pays mandingue, le cas de la Région du Denguélé*, thèse, de Doctorat unique, Université Alassane OUATTARA, 2013.

société tout court. Cette image est soutenue par l'expression malinké "djali", dérivée de "djiya" ou héberger. Il ne s'agit pas de celui qui reçoit, mais de celui qui est reçu et pris en charge. La condition sociale que révèle l'étymologie du mot griot ne permet pas d'appréhender sa dimension patrimoniale dans la société. C'est à Dominique Zahan que revient le mérite d'éclairer sur la puissance de sa parole et la richesse culturelle que livre la voix du griot :

« Le djéli travaille avec le verbe. Il est l'artisan de la parole, comme les autres castes le sont de la matière palpable », pour C. Sory (1992, p. 108)

Le verbe apparaît comme l'outil de travail du griot. C'est avec le verbe qu'il présente la parole au client (public), en tant que produit livrable. Il est donc un homme de métier comme les autres membres de sa caste. En un mot, le griot vit de la production de son art qui n'est autre que la parole ; celle qui reconstitue la vérité de l'histoire, la grandeur des Ancêtres et la richesse des civilisations noires. Il n'est donc pas un parasite, mais un (re)constructeur des identités culturelles dans certaines civilisations africaines, d'où il tire toute sa substance, son autorité et il a, même, force de loi. Les djéli sont les « Gens de la parole », par allusion au titre évocateur de l'œuvre de Sory Camara. Ils traitent la parole comme de la matière pour rendre toujours vivante l'histoire, les traditions et les cultures des peuples sans écriture. Car, la parole du griot est à la fois la voix identitaire et considérée comme la voie de l'authenticité.

Le griot, on le sait, est dans la société africaine, historien, conteur, chroniqueur, musicien, etc. C'est avant tout, le détenteur de l'art du dire bien et du dire vrai. Ce constat, loin d'être double traduit, en réalité, une même et unique entité : la singularité langagière du griot dans sa fonction de maître de la parole. Sa maîtrise de la parole fait de lui un initié des temps qui vise l'affirmation de la conscience identitaire de l'Africain, afin de l'accompagner vers une meilleure appréhension du système social. J. Jasen, (2000, p.100), constate, en effet, que

« lefasa (discours) ne traite pas du prestige personnel d'un individu, mais de son prestige social. Ce prestige social est déterminé par le patronyme, *jamu*, qui renvoie, sur le mode de l'implicite, à une hérédité, par une succession d'ancêtres glorieux. Le griot, artisan de la parole, accomplit donc sa tâche en transformant le matériau humain brut en personnes socialisées ».

Le griot ou "djéli" (entendons par là le sang, en "maninka"<sup>5</sup> ou bambara<sup>6</sup>) ne fait jamais des louanges à un individu de façon isolée, comme son homologue de caste, le forgeron qui fusionne le métal pour un produit homogène. Il s'adresse, plutôt, à l'individu en tant qu'un bien familial, une identité collective fondue dans le "jamu"<sup>7</sup> puisque, ce dernier ne vaut que par sa lignée. Le discours du griot favorise, de ce point de vue, la représentation du peuple en grandes familles qui développe à chaque instant le "badeya" littéralement enfant de la même mère et, par extension langagière, issu d'un ancêtre réputé commun. C'est pourquoi, il présente le prestige, la qualité de l'individu comme un héritage ancestral. L'on se rend compte, par le truchement de sa philosophie, que la morale traditionnelle africaine n'est pas une morale individuelle, mais une morale sociale, qui inclut tout le tissu communautaire.

Il ressort de sa qualité de généalogiste, un rôle d'éducateur. À ce titre, il enseigne que l'Africain ne doit jamais avoir une morale qui lui soit propre. Celle-ci doit être avant tout le reflet d'une éthique collective.

<sup>5</sup>- Maninkas ou Malinkés : peuples d'Afrique de l'Ouest présents au Mali et en Guinée ; peuples culturellement proche des Bambaras, les Malinkés partagent avec les Bambaras, la même origine, leurs sociétés sont identiques. Il existe une forte parenté entre ces deux ethnies malgré des rapports conflictuels qu'ils ont parfois entretenus. La langue parlée est le maninka ou malinké de la famille mandé.

<sup>6</sup>- Bambara : Peuple d'Afrique de l'Ouest du grand groupe mandingue, principalement implanté au Mali. Ils sont originaires du Mandé. Ils auraient quitté cette région pour échapper à la domination des malinkés, à l'époque de l'empire du Mali. D'où leur nom qui signifie « ceux qui ont refusé de se soumettre » (de ban ou refus et de mana ou maître). D'autres traduisent cette étymologie par ceux qui ont refusé de se soumettre (à l'islam). Mais la qualité de ce peuple se justifie par sa rigueur culturelle.

<sup>7</sup>- Le jamu est le patronyme. La tradition africaine lui confère des divinités en référence à la puissance du fauve et de la ruse que l'on voue à certains animaux sauvages comme le lièvre, la perdrix (attribut des Ouattara par exemple). Il est clair que dans la société traditionnelle, « Tout nom à un sens, une signification secrète », dit le griot Mamadou Kouyaté in *Soundjata ou L'Épopée Mandingue*, Paris, Présence Africaine, 1960, p.10. Écoutons le griot de Kourouma à propos des devises de Fama : « Fama Doumbouya ! Vrai Doumbouya, père Doumbouya, mère Doumbouya, dernier et légitime descendant des princes Doumbouyadu Horodougou, totem panthère », dans, *Les soleils des indépendances*, Paris, Edition Seuil, 1970, p.11.

C'est à juste titre que, bien qu'issu du groupe social traditionnellement endogame, la caste des "Nyamakala", par opposition à celle des "woron" (nobles), le griot, par la force de sa parole fécondante, atteint la "conscientisation" de l'individu, par-delà, le peuple. Sa stratégie de communication peut contribuer à apporter une réponse pertinente aux problèmes actuels de société.

Ici, en effet, M.J. Hourantié (1990, p.12) pense que

« La parole est un bienfait qui n'est pas l'apanage des puissants mais qui s'exprime, libère, découvre, soigne ».

La parole, considérée comme un « bien » est susceptible de satisfaire les besoins d'un individu ou d'une collectivité. Mais, elle n'est pas la propriété du plus fort, de celui qui détient le pouvoir, de l'autorité. En d'autres mots, la force de la parole n'est pas destinée à la domination. Elle doit être plutôt thérapeutique, dans la mesure où, en plus de la catharsis qu'elle opère en l'individu, elle participe à la (re)construction des identités culturelles.

La parole du « djéli » est empreinte d'une force de persuasion qui dépasse l'art du dire. Elle éveille la conscience identitaire de l'individu. Dès lors, à chacune de ses prises de parole, le griot veille à la forme de ses phrases, travaille leur rythme, leur sonorité (allitérations et jeux de tons), et les images fortes pour que son « dire bien » débouche sur l'acte. Sa parole est d'autant efficace qu'elle remonte à l'origine des peuples, de la communauté, du village, de la famille. L'on va, de ce fait, considérer que sa parole est donc issue d'une chaîne d'initiation.

Le « bien dire » du griot est, de fait, une parole toujours réinventée, réincarnée qui édifie et amène à une prise de conscience de l'être. Il apparaît que le « bien dire » et le « dire vrai » du djéli, sont l'avant et le revers d'une même médaille. En effet, sa parole ne se limite pas à une imagination formelle qui fait l'éloge de la beauté des mots, du verbe, elle fait plutôt appelle à une imagination matérielle qui s'adresse à la profondeur des mots dans leur état primitif et, surtout, à les éterniser.

C'est pourquoi, le griot africain, face à l'individu ou au public, ne s'attarde pas sur un texte figé, en tant qu'un assemblage de syntaxes. Il fait l'extension de sa parole toujours au-delà de son enveloppe matérielle, en dépassant son propre point de vue. Car, ce que recherche en substance la parole d'un djéli, c'est de toujours transmettre un esprit, celui de ses Ancêtres. J. Chevrier, (1983, p.13), écrit que la parole

« demeure (...) le support culturel prioritaire et majoritaire par excellence dans la mesure où elle tisse entre générations passées et présentes ce lien de continuité et de solidarité sans lequel il n'existe ni histoire ni civilisation ».

L'emploi métaphorique, « support culturel », présente le griot comme un moyen indéniable pour soutenir ou pour maintenir toujours vivantes la culture et certaines civilisations d'Afrique noire. Non seulement il est cet élément solide qui sert d'appui à la survie de l'histoire des peuples, de leur identité culturelle, il apparaît dans un schéma classique de communication comme le moyen pour assurer leur diffusion et les rendre à la fois plus audibles, perceptibles, compréhensibles, voire, émotionnelles. Autrement dit, il est la voie qui peut relier, aisément, l'homme d'aujourd'hui et de demain, à son passé, à son histoire, à la sagesse ancestrale. Il incarne cet enseignement populaire africain : « N'oublions jamais nos origines, l'avenir est plein d'imprévu », pour, F.I. Traoré (1970, p.25). Ce conseil emprunté à la sagesse des Anciens est pour l'Africain une mise en garde contre les risques d'égarement culturels, c'est-à-dire de son aliénation. Ce qui est certain pour le Noir, parce que déjà connu, vécu et expérimenté, est bel et bien son passé, son histoire, ses traditions. Ils définissent à l'analyse de cette pensée populaire, la voie de la survivance de l'homme noir. La voie tracée par le griot ne s'interprète pas, ici, comme reliant simplement des époques culturellement différentes à savoir : le passé, le présent et le futur, mais enracine le Noir à ses valeurs avant de l'orienter vers l'autre. Cette voie devient, en définitive, celle de l'altérité et de la diversité pour la survie des identités culturelles noires.

## II. DE LA SURVIVANCE D'UNE CONSCIENCE D'ÊTRE ET DES IDENTITÉS CULTURELLES

La recherche sur la littérature orale a pour objet d'interroger l'actualité ou les productions modernes en se référant à la substance culturelle africaine. Evidemment, la mission principale de cette littérature est de transmettre, de générations en générations, les valeurs traditionnelles des sociétés sans écritures. Cette survivance culturelle est dévolue au griot qui, de tradition, est un chroniqueur, un généalogiste, un historien. En témoigne D. T. Niane, (1960, pp. 9-10), sur cette page citée amplement en dépit de sa longueur :

« Je suis griot. C'est moi Djéli Mamadou Kouyaté, fils de Bintou Kouyaté et de Djéli Kedian Kouyaté, maître dans l'art de parler. Depuis des temps immémoriaux les Kouyaté sont au service des princes Kéita du Manding : Nous sommes les sacs à parole, nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'Art de parler n'a pas de secret pour nous ; sans nous les noms des rois

*tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations.*

*Je tiens ma science de mon père DjéliKedian qui la tient aussi de son père ; l'histoire n'a pas de mystère pour nous ; nous enseignons au vulgaire ce que nous voulons bien lui enseigner, c'est nous qui détenons les clefs des douze portes du manding.*

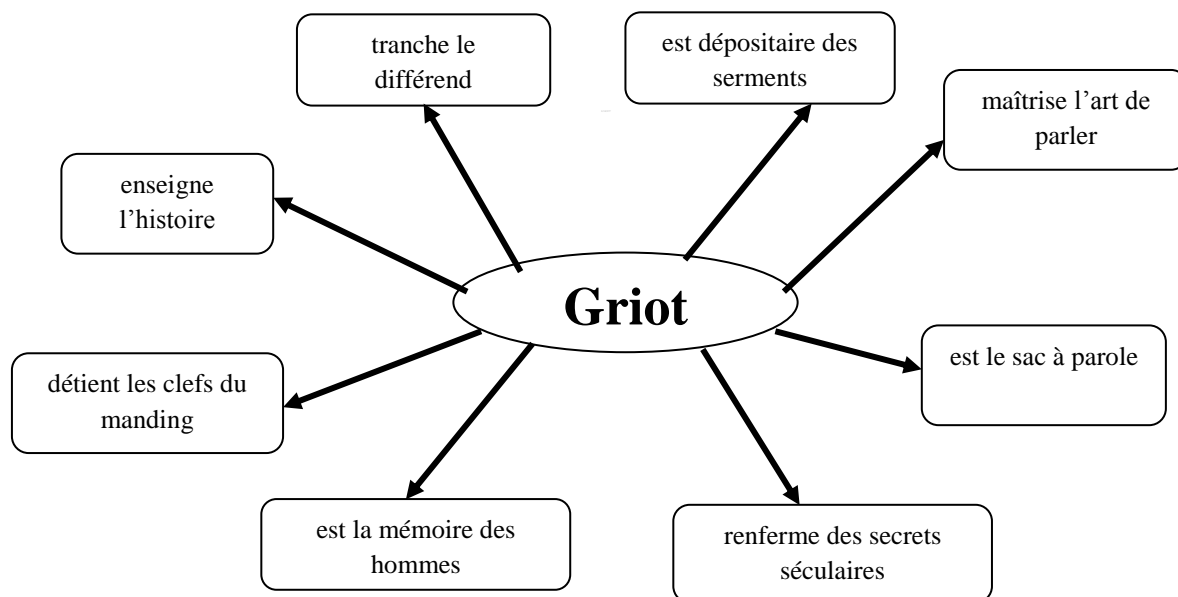
*Je connais la liste de tous les souverains qui se sont succédé au trône du Manding. Je sais comment les hommes noirs se sont divisés en tribus, car mon père m'a légué tout son savoir : je sais pourquoi tel s'appelle Kamara, tel Keita, tel autre Sidibé ou Traoré ; tout nom à un sens, une signification secrète.*

*J'ai enseigné à des rois l'Histoire de leurs ancêtres afin que la vie des anciens leur serve d'exemple, car le monde est vieux, mais l'avenir sort du passé.*

*Ma parole est pure et dépouillée de tout mensonge ; c'est la parole de mon père ; c'est la parole du père de mon père ; Je vous dirai la parole de mon père telle que je l'ai reçue ; les griots de roi ignorent le mensonge. Quand une querelle éclate entre tribus, c'est nous qui tranchons le différend car nous sommes les dépositaires des serments que les Ancêtres ont prêtés.*

*Ecoutez ma parole, vous qui voulez savoir(...)».*

Pour décrypter sans heurt et pénétrer la quintessence heuristique et surtout herméneutique de la parole du griot Kouyaté, un schéma du système descriptif<sup>8</sup> s'impose. En d'autres termes, le système descriptif est une technique de représentation graphique qui consiste à mettre en relief un mot clé autour duquel vivent d'autres mots satellites dont la portée sémantique est à élucider. Il faut surtout souligner que lesdits mots satellites fonctionnent comme un métonymie du mot noyau ou nucleus. L'exemple du système descriptif indiqué infra et élaboré à partir du discours du griot, Mamadou Kouyaté l'atteste.



Dans ce schéma, chaque lexème est lié à un mot-noyau ou nucleus □griot□ par une relation sémantique sous-jacente. Issu d'une caste et né d'une société sans écriture, le griot

« Peut intervenir pour commenter son propre récit afin d'en souligner de manière didactique tel aspect sur lequel il souhaite attirer l'attention du public », écrit, C. N'diaye (2004, p.67).

<sup>8</sup>- Un système descriptif est une constellation de mot associés à un concept, un mot-noyau ou nucleus. Cf :Johanne Prud'homme et Nelson Guilbert (2006) « Le langage en ligne » dans Louis Hébert (Direction), signe [en ligne], Rismouki (Québec), <http://www.signosemio.com> (consulté le 20 octobre 2015).

Dans le cas présent, ce qu'il dit, investit totalement une seule matrice qui consiste à exalter de façon laudative, la mission ou le rôle qui est assigné au griot chez le négro-africain. Pour que cette mission soit soulignée d'un double trait et attire l'attention du public, le poète-griot a recours de manière didactique, pédagogique et instructive à une technique oratoire dominée essentiellement par le pouvoir incantatoire de l'analphorisation. En effet, ce procédé mis en relief par le déictique personnel "je" qui ponctue le début de chaque strophe dans "je suis griot... / je tiens ma science... / j'ai enseigné... je connais la liste...", auquel il faut ajouter la répétition du déictique personnel "nous" et ses variantes synonymiques sont les déictiques possessifs « mon, ma » repérables respectivement dans "Nous sommes des sacs... / nous sommes la mémoire... / Nous enseignons ; Je tiens ma science de mon père... / (...) car mon père m'a légué... / (...) la parole du père de mon père... / Ecoutez ma parole" ; en somme, toutes ces obliques sémantiques par création de sens<sup>9</sup>, pour parler comme M. Riffaterre, (1983, P. 12), traduisent la puissance effective du sujet-parlant dans les faits qu'il se permet de narrer.

L'on sait que le griot est à la fois objet de mépris, d'admiration et même de crainte dans la société. Il jouit d'une licence d'expression et d'une immunité sans borne devant n'importe quelle assemblée. Qui donc peut mieux le présenter au public que lui-même ? Le griot Djéli Mamadou Kouyaté, comme le rapporte Djibril Tamsir Niane, se livre à cet exercice avec une aisance immodérée.

« Signifier (...) c'est exclure et inversement, différence, opposition, toute marque est démarquage et inversement, toute figure est présence et absence, tout posé suppose présupposé », pour P. Hamon (1984, p.11)

Le griot Djéli Mamadou Kouyaté ne dit pas le contraire lorsqu'il tente de "signifier", d'expliquer, d'expliciter la mission qui est la sienne dans la société. En s'autoproclamant "maître dans l'art de parler", il intègre le grand groupe social et affirme inconsciemment et paradoxalement, son exclusion dudit groupe puisqu'appartenant à la caste des "Nyamakala". Le griot n'est pas un homme ordinaire parce qu'il exerce un pouvoir dévolu entièrement et uniquement à sa personne grâce à sa maîtrise du verbe et son instrument à perfection. Là, il y a de façon concomitante une idée de "marquage" due à la spécificité de son statut social et de "démarquage" dans la mesure où il prétend être prédestiné à assumer une très importante fonction. Le griot détient jalousement d'immenses connaissances, un savoir pluridimensionnel qu'il dispense, enseigne aux autres. Il en résulte à partir de cette affirmation "posée" un "présupposé", un non-dit qui conduit à déclarer ouvertement qu'un complexe de supériorité l'anime puisqu'il se croit toujours devant une assemblée plus ou moins inculte entièrement acquise à sa cause.

Il se plaît à s'identifier à "un sac à parole/ un sac qui renferme des secrets séculaires" ; en d'autres termes, il s'assimile à un objet d'une grande valeur dont la capacité à contenir des confidences immémoriales déborde d'exubérance. Le griot, par son pouvoir inégalé à ingurgiter les "choses cachées du royaume, de la famille, des princes et des dignitaires", est un privilégié, voire un prédestiné qui a eu la chance dès sa naissance de faire partie d'un petit nombre d'individus aptes à sauvegarder ce qui ne peut jamais se dire publiquement.

Il conserve en son for intérieur la parole qu'il sait disséquer et interpréter avec ingéniosité. Il se définit comme la "mémoire" des hommes, le savant et le sachant, le dépositaire du savoir, le plus habile à promouvoir et surtout à garder avec discrétion, sagesse et détermination le patrimoine culturel du peuple ; la somme du passé et du présent qui caractérise ce peuple et qui fait que celui-ci se maintient en vie malgré les soubresauts du temps. Il va sans dire que le déficit de cette "mémoire" suppose qu'aucune construction identitaire culturelle d'une société n'est possible.

Son rôle est de créer le sens de ces "mémoires", de les maintenir en éveil pour éviter les amalgames qui conduisent souvent à la haine et à l'incompréhension. Par conséquent, il joue parfaitement le rôle d'"enseignant d'histoire" et demeure, la personne la mieux indiquée dans le décryptage du passé du peuple et lui permet ainsi de construire efficacement le présent et affronter l'avenir avec beaucoup plus de sérénité. Christiane N'Diaye, (2004, p.66), résume toutes ces idées en ces termes :

« La formation la plus poussée et la plus formelle est celle des griots dits « traditionnels » castés de l'Afrique de l'ouest qui sont des initiés dont la science est secrète et qui sont rattachés à une famille royale dont il garde en mémoire les origines, la généalogie et tous les faits marquants de l'histoire du peuple de ce royaume ».

<sup>9</sup>- Michael Riffaterre parle de création de sens lorsque l'espace textuel agit en tant que principe organisationnel produisant des signes à partir d'éléments linguistiques qui autrement seraient dépourvues de sens, par exemple, la symétrie ou les équivalences sémantiques ; in *Sémiotique de la poésie*, Paris, Seuil, 1983, p. 12.

Très influent dans les prises de décisions au sein de la société, le griot □ tranche les différends□, prévient et apaise les conflits, cultive l'amour du prochain par une "formation solide auprès des Anciens de sa caste, déchiffre sans difficulté la "science secrète" et ses impacts mystiques liées à la survie "d'une famille royale dont il garde en mémoire les origines". Il est, ce faisant, comme indiqué tantôt, un historien, un généalogiste, un médiateur et un grand □dépositaire des serments□, des promesses solennelles sacrées, socle de tout développement social, spirituel, économique et politique. Le griot djéli Mamadou Kouyaté a donc raison d'affirmer qu'il est le □ détenteur des clefs du Manding□, l'homme-orchestre par qui tout passe, le conservateur émérite des méthodes □ secrètes□ susceptibles de faire exploser ou de protéger le royaume et bien au-delà de ce strict cadre. Il est l'archiviste par excellence précise S. Camara ( 1992, p.22) :

« (...) or le griot se trouve être, parmi les Malinké, le personnage le plus apte à accomplir une Telle fonction. Et il la remplit effectivement. Nous savons sa présence à tous les moments critiques de la vie de chaque membre de la société (circoncision et excision, mariage, ainsi que sur le champ de bataille). Précisons que c'est cette fonction d'arbitrage et de publication qui explique la diversification des types de griots et leur spécialisation. En effet, on peut dire que chaque Etat ou profession a ses griots....»

Le "djéli", comme l'indique la métaphore de sang, investit tous les membres de l'organisme social. Il agit en fonction de la nature et du besoin et au moment critique de la vie de chaque membre de la société : circoncision et excision, mariage et même sur les champs de bataille. Son action dans ce contexte ne relève pas que, de son "bien dire" mais, mieux de son "dire vrai" qui lui concède la qualité de savant, relevant de ce qui est juste.

C'est pourquoi, le griot africain ne peut plus être cantonné dans sa cité. Les principes de vérité, qui procèdent de sa spécialisation au service du peuple, sont des qualités qui témoignent de sa citoyenneté de l'empire universel.

### III. DE LA CITOYENNETÉ UNIVERSELLE

La citoyenneté est une qualité relevant du citoyen qui vient du latin *civis*, c'est-à-dire, celui qui a droit de cité. La citoyenneté permet à l'individu d'être reconnu comme membre d'une cité dans l'Antiquité ou Etat dans le contexte moderne. En effet, la citoyenneté qui jusque-là ramenait à un cadre original est de plus en plus indéfiniment étendu à mesure que la cité devient le centre d'un empire universel. Dès lors, la citoyenneté sera qualifiée dans l'imagination globale ou mondiale. Elle revêt un sens positif et a priori une qualité positive. Le griot, de par sa fonction, est le sachant de l'histoire des peuples, de la tradition. Sa présence aux côtés des acteurs sociaux et des acteurs historiques dans la cité se justifie par la lutte institutionnalisée contre la peur, l'oubli, l'oisiveté, la paresse et pour favoriser l'entente, le respect mutuel, la cohésion et la paix. Jouissant de ce statut, il n'est pas que maître de la parole, il est avant tout un spécialiste des sciences sociales et humaines, la psychologie, la pédagogie, la communication, l'histoire, la rhétorique, la musique ; du droit et du développement pour ne retenir que ces compétences classiques de portée universelle.

Dans les circonstances de la circoncision, par exemple, la société recourt aux "*Kênê-djéli*" ou les griots de la circoncision. Ils ont pour rôle de préparer psychologiquement les candidats à l'épreuve du fer. Ainsi, Avant l'épreuve, il s'agit pour lui de faire jurer publiquement chaque candidat sur sa capacité à supporter l'épreuve sous peine de ne pas se voir donner une épouse à l'âge adulte. L'enfant vient se présenter au griot. Il décline son identité, familiale ou clanique. Le griot lui rappelle les hauts faits de ces ascendants à travers la devise de son clan. L'enfant prononce simplement son serment en interpellant et en saluant □ses pères, ses mères<sup>10</sup>□ et bien d'autres personnes qui lui sont chères au nom de qui, ils jurent et en son nom propre.

Ce rituel de préparation à la douleur vise à amplifier les représentations des jeunes qui passeront d'un âge à un autre plus considérable dans la cité. Le "*kênê-djéli*" contribue à la formation psychologique et morale de l'impétrant qui, le lendemain, doit croiser le forgeron et son fer de circoncision. La dissipation de la peur et la surmontée de l'épreuve assure au futur homme de la fierté et de l'honneur à la fois pour lui et pour sa famille; notamment sa mère qui s'en trouve grandie par la bravoure de son fils. Les pleurs du parjure déshonorent sa mère dont un frère accompagne le neveu sur le champ de circoncision. La mère pourrait se voir interrogée sur la pureté de sang de son fils si ce dernier déshonore sa famille paternelle en trahissant son serment de la veille.

Le "*kênê-djéli*" qui communique aux jeunes gens les lois, les règles et les valeurs qui régissent la classe d'âge qu'ils s'apprennent à intégrer, joue une fonction éducative qui valorise la bravoure, le stoïcisme. Car un homme ne doit jamais pleurer. Il affronte les épreuves de la vie en préservant son honneur et sa dignité

<sup>10</sup>- Il s'agit au-delà des géniteurs de l'enfant, des oncles et tantes, et de tout membre de la communauté qui est de leur génération.

d'homme. Autrement dit, ce futur chef de famille pourrait être appelé à de plus hautes responsabilités sociales parmi lesquels, la possibilité d'être le premier des défenseurs de la cité : le □kèlè-massa□.

La citoyenneté du griot peut se justifier par sa dextérité dans les politiques de développement économique et social. Le □Donzo-Djéli □"serewa□ (griot des chasseurs) à travers son art, inscrit les noms des valeureux chasseurs dans les textes consacrés aux aventures de chasse. Le récit de ces aventures cynégétiques donne lieu à ce que l'on appelle le □dozo-mana□ ou récit de chasse. De telles compositions littéraires sont l'œuvre des □dozo-n'gonifôla□ (joueur de la harpe des chasseurs) incitent à la danse et à la réflexion. Il sait conduire les chasseurs dans le champ virtuel de la bravoure et de la magie avant même l'accomplissement d'une quelconque action méritoire. Ces griots-musiciens animent les □kon-si□ (veillée cynégétique) et les □simbo-si□ (veillée funèbres des maîtres de l'ordre). En effet, il chante les morts en présence des vivants ; il invite les autres à accomplir des actions de renom dont la mémoire collective fera l'écho posthume. Car, assurément, ils sont sujets au (changement de cité) □somayèlèma□ ; cette expression est un euphémisme qui se rapporte à l'histoire du défunt. L'usage de ce terme indique que le modèle ne meurt jamais. Il ne fait que passer du monde concret au monde abstrait de la renommée postérieure. C'est par l'accomplissement des actes de bravoure extrême, comme l'affrontement d'un buffle ou autres animaux mystiques et féroces, que le chasseur est auréolé du titre très valorisant de □simbo□ par le □Donzo-djéli□.

Les actes citoyens du griot relèvent du domaine pédagogique par la transmission de la mémoire historique, culturelle, cynégétique et politique des chasseurs. Ces compétences s'étendent également au domaine idéologique dans la mesure où il raconte des hauts faits de chasseurs par la révélation d'un modèle à suivre. A cela, il faut ajouter le domaine magico-religieux puisqu'il organise les rituels, les veillées de purification lors des □kon-si, simbo-si□ et □badé□ (obsèques<sup>11</sup>). Au niveau esthétique voire artistique, la compétence verbale magnifie l'identité de la confrérie. Et ce, à travers louanges, chants et discours humoristiques et philosophiques qui stimulent les chasseurs à accomplir les exploits. En dehors de la chasse, l'agriculture a produit ses griots : les "Sènè-djéli" (griot des champs).

Les réformes agraires imposées aux Mandingue par les empereurs Sosso ont visiblement mis l'agriculture au centre des préoccupations essentielles de la cité. Ces réformes ont été renforcées par Soundjata pour qui la cité devrait combler ses besoins et prévenir les crises alimentaires inter-saisonniers. L'agriculture devrait dorénavant déterminer la nouvelle personnalité des "Maninka" en plus de la chasse. Elle avait besoin d'être encouragée et promue. Il fallait que les griots commis à la sensibilisation et à la promotion des actions sociales s'intéressent à ce domaine vital et aux acteurs qui l'animent. Les agriculteurs ont fini par posséder une connaissance gigantesque de la nature et du temps. Ce qui leur permet de maîtriser les calendriers culturels. Le processus de vulgarisation soutenue par les □Sènè-djéli□ a, à son tour, donné naissance à des modèles d'acteurs dans ce domaine.

Les □Sènè-djéli□ composent aussi des textes à la gloire des héros. Ils conçoivent des modèles à suivre, véhiculent des savoirs sur la terre, les cultures, les animaux, l'astronomie, les saisons, etc. Ces textes sont empreints d'une créativité littéraire qui donne un goût toujours renouvelé de l'écoute. Comme tous les autres types de griot, le □Sènè-djéli□ célèbre la mémoire des grands disparus pour motiver les vivants ainsi que l'exprime les propos<sup>12</sup> de KabinèCônô, un □Sènè-djéli□ bien connu des paysans guinéens. Ce refrain chante les affaires de la faim et l'effort à fournir pour repousser la famine de la cité. Il rappelle aux vivants que les braves paysans morts ne sauraient revenir travailler pour les vivants qu'ils sont. On le voit, la fonction psychologique et économique autant que littéraire domine l'art du □sènè-djéli□. Le griot qui lutte pour une société juste et pacifique sait aussi encourager les troupes en cas de guerre et les amener à respecter, comme le fait aujourd'hui la croix rouge et autres humanitaires du monde, le droit des captifs ou prisonniers de guerre, pour tout dire, les droits humains. Ce type de djéli est le "kèlè-massa-djéli" ou le griot des seigneurs de guerre.

Le "kèlè-massa-djéli" est un griot qui accompagne les seigneurs de guerre sur le champ de bataille. Il a pour mission de galvaniser les troupes. A ce titre, il anime le "tchèkantèguè" (garçon-parole-couper) qui est une joute oratoire de mobilisation des guerriers à la veille d'un front annoncé. Le « tchèkantèguè » consiste à lancer les défis en l'absence de l'ennemi. A cette occasion, le griot organise la scène. Il joue des grands airs épiques que sont le "djandjon", le "djouga", le "safinata-woulou", le "siba", le "bangoron", etc. Ceci permet d'éveiller les sensibilités guerrières des combattants qui aspirent à la gloire et à la renommée.

Le griot fait des récits de guerres passées en évoquant les promesses tenues. Il plante le décor de la guerre à mener. Puis il invite chacun à venir prêter serment sur ce qu'il fera de l'ennemi le jour fixé pour la rencontre. En dehors des griots attachés aux seigneurs de guerre, il y en a qui se rattachent à des familles dont ils sont les principaux griots. Leurs élus sont rattachés à la cour royale. On les appelle "massa-djéli" (griot de cour).

<sup>11</sup> - Ce terme est un cas d'anagramme par inversion des deux syllabes. □Ba□ (grande) □de□ (assemblée), revient à □dè/djéba□ (la dernière assemblée) qui se tient autour de la dépouille.

<sup>12</sup> - « Fôlô-fôlôdabala ni sè, sou tèmonnèbô » (gloire aux défunts agriculteurs, un mort ne venge guère un vivant)



Il conviendrait de les appeler à la fois □ griot de seigneur et griot de cour □. Car, la société mandingue est une société aristocratique. De nombreux acteurs y sont parvenus à être maîtres dans leur domaine d'activité. Ces genres de personnes sont statutairement nommés en fonction de leur performance. On parle de □ *kèlè massa* □ (des seigneurs de guerre), de □ *djao-massa* □ (seigneurs du commerce), de □ *sènè-massa* □ (seigneurs de l'agriculture) etc. Chaque activité avait un seigneur, son □ *massa* □ (roi). Chacun s'attachait le service d'un griot pour sa peinture sociale □ *djamou* □ et son historisation. Celui-ci veillait à renforcer la personnalité, la réputation et le prestige de son client. Tout citoyen de la cité qui s'attache les services du griot devient le □ *djatigui* □ (âme-proprétaire), c'est-à-dire le maître. Le griot se met totalement à son service. Il protège ses intérêts sociaux, le conseille, le met en confiance dans tout ce qu'il doit faire ou non et fait connaître à la cité tout ce que le maître a fait de valorisant. Ce type de lien social constitué entre le □ *djatigui* □ et le □ *djéli* □ se fonde sur un serment voire un contrat. Le lien couvre alors le présent et l'avenir dès la présentation. Ainsi, des clans □ *djéli* □ sont liés à vie à des clans de □ *djatigui* □.

Le griot règle tous les problèmes sociaux du maître et des membres de la famille. Il les représente partout où le besoin est. Il joue le rôle d'avocat, d'émissaire de la famille. Il est considéré à part entière comme un membre de la famille, puisqu'il est le confident. Il est un agent social, un assistant-social de plein exercice. L'intervention de ce travailleur social est très remarquable tant dans l'animation de la vie familiale que la gestion quotidienne des conflits. Il mémorise et transmet à la prospérité de l'histoire de la famille des clans alliés, ses hauts faits, ses échecs, ses amitiés, ses inimités et surtout son arbre généalogique qui détermine ses rapports sociaux avec d'autres familles. Ce travail de mémorisation requiert du griot un génie compositeur de la matrice identitaire du maître en vue de le faire connaître par sa source d'origine et ses actes.

Un autre type de griot, et non des moindres, Maître dans l'art de composition des textes adressés à des clans, c'est le □ *djéli-n'gara* □. En retour des services rendus, le griot mérite, avant tout, le respect et la considération. Contre ces interventions sociales, tout bénéficiaire débourse à la mesure de ses moyens ce qui pourrait combler les besoins matériels du griot. Le □ *massa-djéli* □ et la maîtresse de maison □ *djatigui* □ sont les reflets de la puissance de celui-ci. Un adage dit que □ le monde appartient à la favorite<sup>13</sup> et au griot □. Le plus élevé en rang et le plus craint d'entre les griots est assurément le □ *djéli-n'gara* □ (griot impérial).

Le □ *djéli-n'gara* □ est un artisan de la parole au faite de l'art oratoire. Il incarne la rhétorique, l'éloquence. Il surpasse les □ *kèlè-massa-djéli* □ ordinaires. Stimulateur des héros, le personnage du □ *djéli-n'gara* □ est une figure intellectuelle emblématique. C'est un anthropologue doué des qualités d'historien-géographe et de talents littéraires. Dans la cité, il est un homme averti puisqu'au-delà de celle-ci, il a beaucoup voyagé, côtoyé d'autres rois et leurs peuples. Il est pétri de connaissances qu'il doit à l'apprentissage et à la maîtrise de son métier. La curiosité est sa qualité première et l'enquête sa méthode. C'est un modèle-type confirmée reconnu de toute la cité pour sa grande maîtrise de la culture, et la conduite des affaires sociales, juridiques et politiques. Ce type n'appartient plus à un groupe ou à un clan privé comme les □ *doundougouma-djéli* □ (griot privé), mais à l'univers même. Il représente ce qu'on appelle □ *froba-djéli* □ (griot du peuple). Le □ *djéli-n'gara* □ est sollicité dans les cours royales pour sa sagesse et son expérience de la parole. Il y joue les fonctions de conseiller, de diplomate et d'avocat qui réconcilie le peuple et son roi tout en veillant à une bonne conduite des affaires publiques. Il est □ le roi du roi □.

Dans l'espace public, où se trouve dressé le □ *bélén* □ (chaire), il est le grand maître de cérémonie, car il a une parfaite connaissance du protocole et des préséances requises selon le bon usage. Ce communicateur traditionnel, grand maître des cérémonies est appelé pour cela □ *béléntigui* □ (maître de la chaire publique). La particularité du □ *djéli-n'gara* □ est qu'il est spécialiste dans la transmission du patrimoine historique, culturel, politique de la cité à une échelle plus élevée que les autres types de griot. Il est communicateur de vaste culture et de grande renommée. Il véhicule les valeurs idéologiques du modèle social construit collectivement et en observe les applications dans la cité. Il est le confident de l'Empereur, le □ *Massades Massa* □. A ce titre, il sait recevoir ou introduire auprès de lui chaque personnalité selon son rang, ses qualités et ses attributs honorifiques qu'il clame dans la devise qui est la sienne. Ce qui nous intéresse par-delà tout chez le □ *djéli-n'gara* □ et tous les autres types précédemment cités, c'est le caractère littéraire des textes produits. C'est la mémoire prodigieuse et le génie créateur de ce personnage qui représente la mémoire collective et historique de la cité. Autant de qualités intellectuelles qui le lient au monde.

## CONCLUSION

L'étude a finalement révélé que l'Afrique a conservé vivante, à ce jour, par la voix du griot, la pratique d'un art verbal. En effet, dans la tradition orale, rien n'est gratuit, l'on ne fait pas de l'art pour l'art, car la parole du griot est un enseignement, une vérité qui restaure le passé en même temps qu'elle engage la société à son

<sup>13</sup>- Dans la polygamie, il s'agit de l'épouse qui a le plus de privilège, la mieux favorisée, parce qu'elle est la confidente de l'époux.

avenir. Sa voix n'est donc pas la voie de l'expression des sentiments égoïstes et individuels, mais elle est celle de porte-parole et des valeurs collectives.

Dès lors, il, bien qu'étant membre de la société, détient par les principes de vérité, une valeur d'autorité et de loi. Le □ dire vrai □ fait de lui un citoyen de l'univers culturel. Pour tout dire, il est un savant. Il enseigne au monde ce qui est juste pour assurer la survie de sa conscience d'être, de l'identité de l'homme noir et de la vérité historique. Il favorise, ainsi, l'institution d'un savoir, d'un savoir-vivre et d'un savoir-faire. Sa parole est le miroir des vertus et des idéologies. En définitive, le griot africain, garant, séculaire de la mémoire collective du peuple, restaure le passé, garantit le présent, prévient le futur de l'Africain.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. CAMARA (Sory), 1992, *Gens de la parole*, ACCT, Karthala, SAEC.
- [2]. CHEVRIER (Jacques), 1983, *L'Arbre à palabre*, Hatier, Paris.
- [3]. COURTES (Jean), 1976, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette.
- [4]. FAYOLLE (Roger), 1987, *La Critique*, Paris, Armand Colin.
- [5]. FOUET (Francis), 1984, Direction, *Littérature africaine d'engagement*, Abidjan, Dakar, NEI.
- [6]. HAMON (Philippe), 1984, *Texte et idéologie*, Paris, PUF.
- [7]. HANAULT (Anne), 1983, *Narratologie, Sémiotique générale, les enjeux de la sémiotique*, Paris, PUF.
- [8]. HOURANTIE (Marie-José), 1990, « L'introduction de la technique du conteur dans le théâtre-rituel négro-africain », in, *Séminaire de méthodologie de recherche et d'enseignement du conte africain*, 3-6 avril 1989, AUPELF, Abidjan.
- [9]. JANSEN (Jan), 2000, *The Griot's an Essay on oral Tradition Diplomacy*, Lit, Verlag, Münster-Hamurg-london.
- [10]. KOUYATE (Brahima), 2013, *L'Onomastique en pays mandingue, le cas de la région du denguélé*, thèse, de Doctorat unique, Université Alassane OUATTARA.
- [11]. N'DIAGNE (Bokar), 1976, cf *Les Castes au Mali*, Bamako, Editions populaires.
- [12]. N'DIAYE (Christiane), (Direction), 2004, *Introduction aux littératures francophones*, Montréal, PUM.
- [13]. NIANE (DjibilTamsir), 1960, *Soundjata ou L'Épopée Mandingue*, Présence Africaine.
- [14]. PRUD'HOMME (Johanne) et GUILBERT (Nelson) (2006) « Le langage en ligne » dans Louis Hébert (Direction), signe [en ligne], Rismouki (Québec), <http://www.signosemio.com> (consulté le 20 octobre 2015).
- [15]. TRAORE (Issa Falaba), 1970, *Duel dans les falaises*, Abidjan, NEA.
- [16]. <http://www.signosemio.com> (consulté le 20 octobre 2015)